

## ZONE DE POLICE VESDRE

[www.policevesdre.be](http://www.policevesdre.be)



**Police**

Zone Vesdre

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

**Dossier traité par : Eric PISCART – Consultant en communication  
Zone de Police Vesdre – 0494/501 774**

Verviers, le 28 mai 2014

### **Troisième phase du chantier de réaménagement de l'accès autoroutier à Ensival**

Ce 2 juin 2014 débutera la troisième phase du chantier de réaménagement entre l'accès autoroutier d'Ensival et le rond-point Kermadec.

Cette troisième phase n'aura qu'une seule conséquence supplémentaire en matière de mobilité par rapport à la phase deux. Il s'agit de la mise en place d'un feu tricolores sur la zone de chantier, à hauteur de la bretelle d'accès rue Grand'ville.

Le chantier d'aménagement comprend 4 phases, entre le 17/02/2014 et le 01/07/2014. Concernant la date de la dernière phase, elle sera communiquée en fonction de l'avancement réelle du chantier afin que celle-ci soit précise et certaine. Néanmoins, il est planifié que la troisième phase soit terminée pour le 20 juin 2014.

Les travaux sont réalisés par l'entreprise M. Baguette.

Pour rappel, voici les mesures qui avaient déjà été prises et qui restent d'application :

La principale mesure consiste à fermer complètement l'entrée et la sortie d'autoroute à Ensival. Il n'est donc plus possible de quitter ou de prendre l'autoroute via la sortie ou l'accès n° 5 de l'E42 durant cette deuxième phase de travaux.

Différentes mesures de circulations complémentaires sont mises en place.

Pour les usagers venant du centre de Verviers :

- L'accès à l'autoroute E42 en direction de Battice se fait via Lambermont (accès N°4) et Ring Sud (accès N°6 situé avenue Peltzer)
- L'accès à la N61 en direction d'Ensival et Pepinster reste possible. Les usagers empruntent une bande de circulation aménagée à côté du chantier.

Pour les usagers venant d'Ensival :

- L'accès au centre-ville est organisé via la bretelle d'accès rue Grand'Ville - rue des Etangs en direction de la rue des Carrières et / ou rue des Déportés. La gestion des feux du carrefour rue des Carrières / rue des Etangs est adaptée afin de fluidifier le trafic de déviation en provenance d'Ensival.
- La rue des Déportés dans son tronçon compris entre la rue des Etangs et la rue Rogier est mise en voie sans issue en direction de la rue des Etangs. Une déviation est réalisée via les rues : Rogier, de Liège et de Franchimont.
- L'accès à l'autoroute E42 en direction de Battice est organisé via la bretelle d'accès rue Grandville - rue des Etangs, et ensuite entrée N° 6 au niveau de l'avenue Peltzer.

Pour les usagers venant de l'autoroute E42 depuis Battice :

- La sortie n°5 étant fermée, les usagers doivent utiliser les sorties N°4 ou N°6. **Pour le centre-ville de Verviers, la Police recommande la sortie N°4 Lambermont.**